Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Préfecture de Vaucluse, interdiction d'accès aux gorges du Toulourenc



Depuis le 15 juillet 2026 à 15h, Météo France a placé le département de la Drôme, et par conséquent les communes de l'Enclave des Papes (Grillon, Richerenches, Valréas et Visan) en vigilance météorologique de niveau Orange pour un risque d'orages. En application de l'arrêté inter-préfectoral du 18 mars 2019, l'accès au site des gorges du Toulourenc sera interdit au public sur les communes de Malaucène et de Saint-Léger-du-Ventoux dans le département de Vaucluse et de Mollans-sur-Ouvèze dans le département de la Drôme, le 15 juillet 2025 et ce jusqu'à la fin de la vigilance météorologique orange pour lephénomène d'orages.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Les recommandations de la préfecture
La préfecture de Vaucluse préconise de s'éloigner des arbres et cours d'eau ; de s'abriter dans un batiment en dur ; de rester informé et d'éviter de se déplacer ; de protéger les biens qui sont exposés au vent ou qui peuvent etre inondés ; d'éviter d'utiliser le téléphone et des appareils électriques et de signaler, sans attendre, les départs de feux dont on peut etre témoin.

Comprendre
Placées sous le signe de la fraîcheur en été, les gorges du Toulourenc peuvent devenir en quelques minutes un piège redoutable. À la suite du placement en vigilance orange pour risque d'orages du département de la Drôme, les autorités ont interdit l'accès au site ce mercredi 15 juillet. Une mesure de précaution qui rappelle combien les crues éclair constituent l'un des principaux dangers des canyons provençaux.

Les gorges du Toulourenc
Les gorges du Toulourenc attirent chaque été plusieurs dizaines de milliers de visiteurs. Sur près de 30 kilomètres, cette rivière née au pied du mont Ventoux a sculpté un canyon où l'on progresse dans une eau souvent limpide, au milieu de falaises calcaires et d'une végétation préservée. Un décor spectaculaire devenu l'un des sites naturels les plus fréquentés du nord Vaucluse avec presque 115 000 visiteurs en 2019, un peu moins de 56 000 visiteurs en juillet et aout 2020. Cependant, lors d'épisodes orageux, la montée des eaux peut être fulgurante dans ce relief encaissé. Les spécialistes parlent de 'crues éclair', capables de transformer un paisible ruisseau en torrent en quelques dizaines de minutes.

Une fermeture déclenchée dès la vigilance orange
Depuis mercredi 15 juillet 15h, Météo-France a placé la Drôme en vigilance orange pour risque d'orages. Cette vigilance concerne également les communes vauclusiennes de l'Enclave des Papes comme Grillon, Richerenches, Valréas et Visan – qui relèvent du même bassin météorologique.

L'accès du Toulourenc interdit
Conformément à l'arrêté inter-préfectoral du 18 mars 2019, l'accès aux gorges du Toulourenc est automatiquement interdit sur les communes de Malaucène, Saint-Léger-du-Ventoux et Mollans-sur-Ouvèze. L'interdiction restera en vigueur jusqu'à la levée de la vigilance orange. Cette procédure est désormais systématique. Elle permet d'éviter que des promeneurs ne soient surpris par une montée brutale des eaux, un scénario malheureusement déjà observé dans plusieurs canyons du sud de la France.

Le danger ne vient pas toujours du ciel
C'est l'une des particularités des crues éclair : il peut faire beau sur le lieu de promenade tandis qu'un violent orage éclate plusieurs kilomètres en amont du bassin versant. Toute l'eau de pluie converge alors rapidement vers la rivière, dont le débit peut être multiplié en très peu de temps. Dans les gorges, les possibilités de sortie sont parfois limitées. Les parois rocheuses empêchent de quitter rapidement le lit de la rivière, rendant toute évacuation difficile lorsque le niveau de l'eau augmente.

En résumé

Ecrit par le 21 novembre 2026

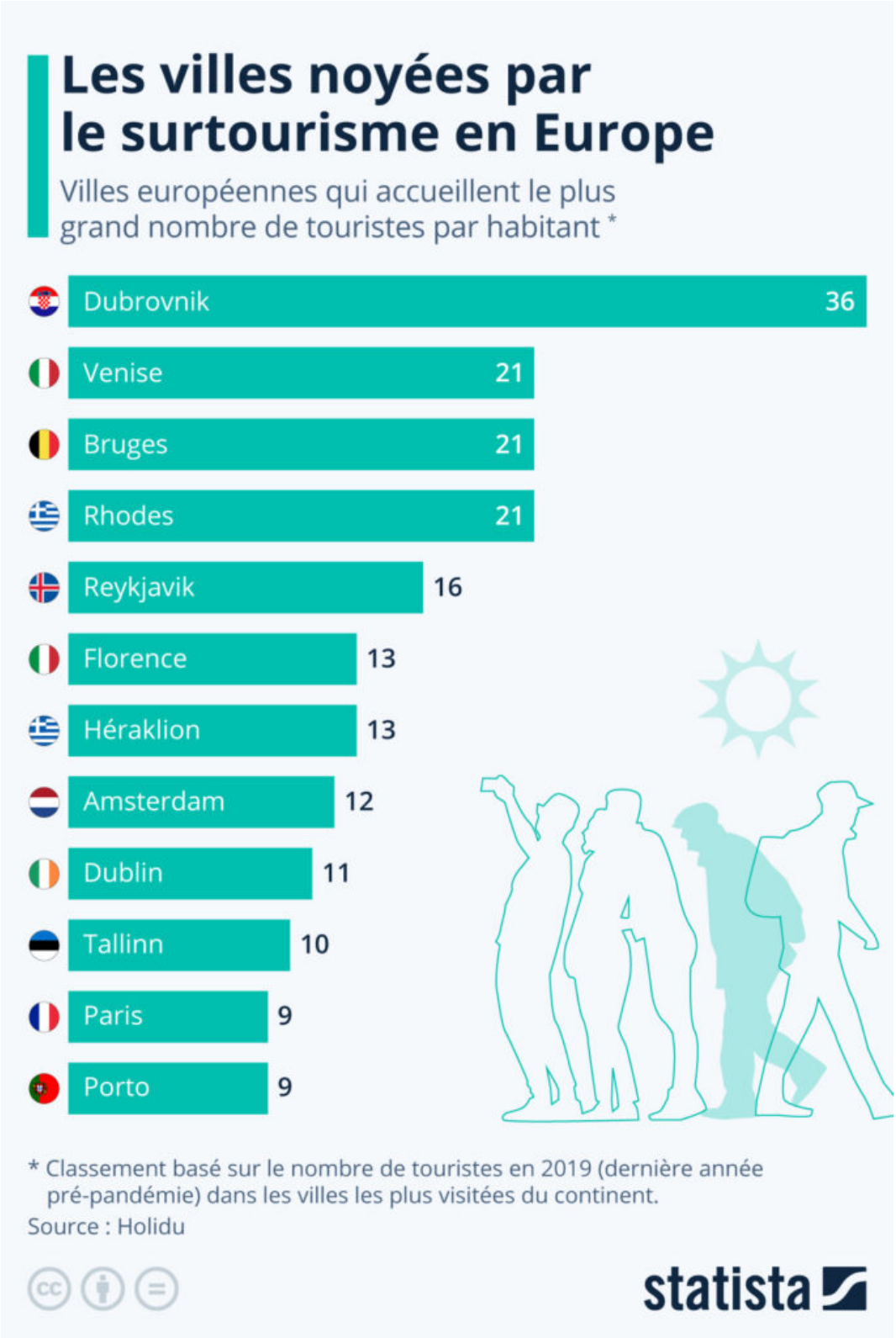
Site concerné par l'interdiction: Gorges du Toulourenc (Malaucène, Saint-Léger-du-Ventoux et Mollans-sur-Ouvèze) Mesure : Interdiction d'accès jusqu'à la levée de la vigilance orange pour risque d'orages. Avant toute sortie : consulter les bulletins de vigilance de Météo-France ainsi que les informations diffusées par la préfecture de Vaucluse.
Source : Préfecture de Vaucluse ; Reporterre.
Mireille Hurlin

Gorges du Toulourenc, les sources murmurent des secrets

Surtourisme : ces villes noyées sous les flots de vacanciers

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Alors que le tourisme international retrouve peu à peu ses niveaux d'avant la pandémie, en particulier en Europe, les habitants des destinations les plus prisées par les vacanciers commencent de nouveau à ressentir les effets du surtourisme. Face à la surfréquentation de certains sites et aux conséquences néfastes qui en découlent (nuisance sonore, dégradation, pollution, etc.), plusieurs villes européennes ont récemment pris des mesures pour tenter de réguler le tourisme de masse.

Ces dernières semaines, le village autrichien d'Hallstatt a fait parler de lui après que les autorités locales ont installé des barrières pour empêcher les touristes de prendre des selfies et ont introduit des limites journalières au nombre de véhicules entrant dans la commune. De manière générale, le principe des quotas de visiteurs ou de lits touristiques commence à être adopté par un nombre croissant de localités en Europe, comme par exemple à Amsterdam, à Marseille, à Venise, en Corse et dans les îles Baléares.

Une étude publiée par l'agence de location de maisons de vacances Holidu donne un aperçu des destinations les plus visitées du continent qui subissent la plus forte pression touristique. L'analyse se base sur les chiffres de l'activité touristique de l'année 2019 (la dernière année pré-pandémie) pour calculer une estimation du nombre annuel de vacanciers accueillis par rapport à la population locale.

Dubrovnik trône tout en haut du classement avec 36 visiteurs pour un résident local. La ville croate est particulièrement populaire pendant l'été et, comme la plupart des destinations en tête de liste, présente une population relativement modeste (environ 42 000 habitants). La ville italienne de Venise, la ville belge de Bruges et la ville grecque de Rhodes arrivent ex æquo en deuxième position, avec 21 touristes par habitant. Parmis les destinations européennes qui avoisinent ou dépassent le million d'habitants, les ratios les plus élevés sont mesurés dans les capitales Amsterdam et Paris, avec respectivement 12 et 9 visiteurs par résident. La deuxième ville française de la liste, Nice, se classe 15e, avec 8 vacanciers par habitant (à égalité avec Athènes et Prague).

De Tristan Gaudiaut pour Statista